

Mise à niveau préparatoire à la formation – MAN

CODE ROME : I1203

Objectifs

- **Préparer une entrée en formation qualifiante**, de niveau 3 (ex niveau V) ou 4 prioritairement dans les secteurs suivants : Bâtiment, Commerce, Restauration, Tertiaire, Informatique, Hôtellerie, Services aux collectivités, Sanitaire et Social. Pour tout autre projet nous contacter.
- **Bénéficier d'un appui dans la préparation de concours.**
- **Améliorer son niveau de connaissances de base** pour augmenter son employabilité.
- **Acquérir des compétences en bureautique, informatique** pour éviter les situations d'illectronisme.
- **Déterminer les adaptations et modalités de compensations** nécessaires en formation qualifiante au regard des situations de handicap et en favoriser l'appropriation en situation pédagogique (ex : utilisation de synthèse vocale, agrandisseur d'écran...).
- **Préciser la parcours de formation** le plus adéquat au regard du projet professionnel.

A qui s'adresse la formation ?

Elle s'adresse aux personnes qui ont besoin d'actualiser leurs connaissances pour accéder à une formation professionnelle ou un emploi. Elle est conseillée pour toute personne ayant été en rupture professionnelle ou scolaire.

La durée de 3 à 6 mois est déterminée par la CPAPH.

Une évaluation préalable peut être réalisée par les formateurs du Centre afin de préciser la durée de formation conseillée et pour anticiper les adaptations possibles (contacter le service d'admission en Réadaptation Professionnelle)

Accompagnement pluridisciplinaire

Une équipe pluridisciplinaire accompagne les stagiaires tout au long de leur parcours : infirmier/e, médecin, assistant/e sociale, chargé/e de relations entreprises, et selon le besoin : psychologue clinicien/ne, ergonome.

Contenu

Les objectifs sont définis en fonction du projet et du niveau initial de chaque stagiaire évalué à l'entrée. La parcours peut donc comprendre toute ou partie des contenus suivants :

- Mathématiques, français,
- Initiation ou mise à niveau dans l'utilisation des outils informatiques et bureautiques,
- Acquisition du vocabulaire spécifique aux métiers visés,
- Compétences transverses : organisation du travail, autonomie, apprendre à apprendre...

Possibilité d'alternance en entreprise pour confirmer la représentation du métier visé.

Mises en situation éventuelles sur plateau technique de formation pour confirmer les parcours de formation.

Durée : 3 à 6 mois.

Modalités d'admission

Avoir la reconnaissance de la qualité de Travailleur handicapé et la notification de la décision d'orientation vers la formation de la CDDPAH (Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées) – orientation de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH).

Coûts et financement

Coût pris en charge par les organismes d'Assurance maladie. Rémunération prise en charge par le Conseil régional via l'ASP selon la réglementation en vigueur.

Vous souhaitez des informations complémentaires sur la formation, contactez :

- le secrétariat de la Réadaptation professionnelle au 03.21.89.07.25
- les formateurs Mme Bourbier Muriel et M Larivière Hubert au 03.21.89.07.03